Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le
ID : 022-212200679-20260403-D482026-DE

Département des Côtes d'Armor

MAIRIE
DE
GRÂCES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GRÂCES DU VENDREDI 3 AVRIL 2026 – 19 H 30

❀❀❀❀

L'an deux mille vingt-six, le 3 avril 2026 à 19 h 30,

Le conseil municipal de la commune de GRACES régulièrement convoqué le 27 mars 2026 par Monsieur Yannick LE GOFF, maire, s'est réuni à la mairie sous sa présidence.

Présents : M. LE GOFF – Maire – M. PERU – Mme BRIENT – M. LE ROUX – Mme KERHOUSSE – M. CRASSIN – Mme MOURET – Adjoints et Mesdames GARDIEN, HOSTE, HUET AUBOIN, LOYER, MILON, PRIGENT, QUERE et Messieurs BELEGAUD, BONNEAU, GIRONDEAU, LASBLEIZ, LIGER, OLLIVIER, RENAULT, URO

Absente excusée : Madame Gael LE JEUNE
Pouvoir avait été donné par : Madame Gael LE JEUNE à Monsieur Yannick LE GOFF

Secrétaire de Séance : Mme PRIGENT

❀❀❀❀

DELIBERATION N° 48/2026
TARIFS COMMUNAUX 2026 – MODIFICATION

Monsieur le Maire fait savoir que par délibération n° 87/2025 du 8 décembre 2025, le conseil municipal a créé un tarif pour la location de l'espace multiculturel La Lanterne dans le cadre de cérémonies d'obsèques.

Il a été décidé un prix de 150 € pour les Grâcieux et de 225 € pour les personnes extérieures.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal que la location se fasse à titre gratuit pour les habitants de Grâces.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide que la gratuité sera appliquée pour la location de l'Espace Multiculturel La Lanterne pour les cérémonies d'obsèques des habitants de Grâces et que le prix sera de 225 € pour les personnes extérieures.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme

Le Maire,

Yannick LE GOFF.

La Secrétaire de Séance,

Elodie PRIGENT.